



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **JPT VINS TREYTORRENS (LAVAUX) SA**,
1070 PUIDOUX
2. **Remarques:** Convocation à l'assemblée des créanciers Art. 301
LP
Le commissaire au sursis : Raymond Ducrey, p.a. INTERMAN-
DAT SA Société fiduciaire, Rue du Petit-Chêne 38,
1001 Lausanne.
Sursitaire : JPT VINS TREYTORRENS (LAVAUX) SA,
anciennement JEAN ET PIERRE TESTUZ SA, à Puidoux.
Date de l'octroi du sursis : 22 septembre 2015.
Autorité qui a rendu le prononcé : Président du Tribunal d'ar-
rondissement de l'Est vaudois.
Commissaire au sursis : Raymond Ducrey, p.a. INTERMAN-
DAT SA Société fiduciaire, Rue du Petit-Chêne 38,
1001 Lausanne.
Les créanciers sont convoqués en assemblée des créanciers le
jeudi 16 février 2017 à 10 h30, à l'Hôtel Alpha-Palmiers, salle
Bambou, Rue du Petit-Chêne 34, à Lausanne.
Examen des pièces : durant les 20 jours précédant l'assemblée
des créanciers, conformément à l'article 301 LP, au bureau
du commissaire sis Rue du Petit-Chêne 38, à Lausanne, ceci
sur rendez-vous.
Expiration du sursis : 22 mars 2017.
Le Commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement
des dettes contractées pendant le sursis concordataire.

INTERMANDAT SA
1003 Lausanne

03249457

